

Paris, le 17 juillet 2014

Michel Wieviorka, Administrateur
wiev@msh-paris.fr

Dossier suivi par Sylvie Gangloff
01 49 54 20 25
gangloff@msh-paris.fr

Objet : Signature de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs, Fondation Maison des sciences de l'homme.

Concernant la recommandation de la commission du 11 mars 2005 (Journal officiel de l'Union européenne du 22 mars 2005, L75/67 relative à la Charte européenne du chercheur et au Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

La Fondation Maison des sciences de l'homme, représentée par son administrateur Michel Wieviorka, déclare s'associer pleinement aux principes énoncés dans la Charte et le Code, texte ci-dessus nommé.

La Fondation Maison des sciences de l'homme affiche par la présente sa volonté de mettre en œuvre les dispositions contenues dans cette recommandation dans un délai raisonnable, de manière à prendre une part active à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

En outre, elle s'engage à faire connaître et à distribuer ce document à toutes les personnes concernées et à s'associer, autant que possible, aux recommandations de la Commission européenne établie dans la stratégie de Ressources Humaines en matière de recherche.


FONDATION
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
190 avenue de France - CS 71345
75648 PARIS CEDEX 13
L'Administrateur

Michel Wieviorka